

BUREAUX : RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. 12 fr.

Six mois. 23

Un an. 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GERANT : A. RESOUD

Le Nord de la France

Trois mois. 12 fr.

Six mois. 23

Un an. 44

ANNONCES : 20 centimes la ligne

RECLAMES : 25 centimes

On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulhier et C^o place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 30 MAI 1872

BOURSE DE PARIS

DU 30 MAI

3 0/0 55 30
4 1/2 79 ..
5 0/0 86 80

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

ELECTION D'UN DÉPUTÉ à l'Assemblée nationale

CANDIDAT

du comité conservateur libéral

M. BERGEROT

Membre du Conseil général

M. A. Bergerot, candidat du département du Nord, adresse la circulaire suivante aux électeurs :

Messieurs les électeurs,

Vous m'avez donné, le 7 janvier dernier, 81,688 suffrages. Cette marque éclatante de votre confiance m'impose, encore une fois, le grand devoir de mettre de côté mes goûts et mes intérêts les plus chers, pour acquiescer envers vous une dette de reconnaissance.

La situation du pays est restée la même, mes sentiments ne se sont modifiés en rien, et permettez-moi de replacer sous vos yeux la profession de foi que je vous ai adressée, dans cette circonstance grave, en sollicitant votre appui ; elle est encore l'expression fidèle de mes convictions :

« Electeurs,

« En acceptant la candidature, je n'veux qu'une chose : me mettre au service d'une grande cause, celle de la patrie de la société menacées.

Le parti radical dit qu'il est aujourd'hui le parti conservateur ; il ne pourra tromper personne, car nous avons sous les yeux les ruines qu'il vient de faire.

Non, le véritable parti conservateur, auquel j'appartiens, est celui qui a préservé d'un bouleversement général la France déjà si cruellement éprouvée par une guerre désastreuse, pour nos finances et pour nos jeunes soldats, laissés sans armes, sans habits et sans munitions.

« C'est lui qui a refusé de faire rentrer l'Assemblée dans Paris, pour ne par l'exposer de nouveau au joug violent et honteux d'une émeute.

« C'est lui qui veut le progrès, mais qui repousse des utopies aussi dangereuses au point de vue moral et religieux que pour nos intérêts matériels. C'est lui qui donne son concours efficace aux efforts du gouvernement de M. Thiers pour favoriser la reprise du travail dans nos manufactures et dans nos campagnes, en raffermissant la tranquillité publique et en assurant l'ordre et la vraie liberté.

« C'est lui qui donnera à la France le temps de se recueillir et de se prononcer, avec réflexion, sur le gouvernement régulier et stable sous lequel elle veut vivre.

« Si vous me faites l'honneur de me

nommer votre représentant, je suis fermement résolu à prendre place parmi les membres de cette majorité, qui a fait preuve d'un patriotisme si éclairé, et à me dévouer, avec elle, à la défense des grands intérêts de la France et de la société.

» A. BERGEROT,
» Membre du Conseil général,
» Lille, le 21 mai 1872. »

BULLETIN QUOTIDIEN

Le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu en Belgique est important au point de vue des dispositions du pays. Il ne l'est pas moins au point de vue des élections législatives pour le renouvellement partiel de la Chambre, et enfin au point de vue des élections pour le renouvellement intégral des Conseils communaux qui doivent avoir lieu le mois prochain.

Voici les résultats généraux connus pour les provinces :

Flandre Orientale. — La majorité catholique qui existait est renforcée.

Flandre Occidentale. — La majorité catholique est fortement renforcée.

Anvers. — La majorité catholique est renforcée.

Limbourg. — La presque unanimité catholique est maintenue.

Luxembourg. — Les résultats encore imparfaitement connus paraissent catholiques.

Namur. — La majorité catholique est maintenue.

Hainaut. — Quelques places sont gagnées sur la majorité libérale.

Liège. — On ne paraît devoir rien gagner.

Brabant. — Le statu-quo est maintenu.

La presse parisienne est remplie d'appréciations sur le discours du duc d'Aumale; nous allons en indiquer quelques-unes.

Le *Journal de Paris* constate que le duc d'Aumale « a obtenu hier un vrai et un grand succès. C'est, dit-il, un orateur qui possède bien le sujet sur lequel il parle, qui s'exprime avec clarté, qui attache l'auditeur et dont la modération de langage sait ménager les susceptibilités de ses adversaires. »

La *Gazette de France* est beaucoup moins élogieuse, comme on va voir. « M. le duc d'Aumale est prince avant d'être général, il n'est même devenu lieutenant général aussi promptement que parce qu'il était prince. Comme prince, il a des devoirs rigoureux à remplir envers le chef de la Maison de France, et ce serait un grand malheur s'il ne comprenait pas enfin que c'est en montrant un respect absolu pour tous ses devoirs, qu'il peut donner à l'armée, au soldat, l'exemple de cette obéissance, de cette soumission qui est, pour tous, le principe de la discipline, la raison de l'autorité. »

L'*Union* accuse le duc d'Aumale d'avoir jeté un défi à la droite et engagé celle-ci à l'accepter. « La rupture est faite, s'écrie-t-elle, et faite par le duc d'Aumale qui l'a méditée pendant un an. »

L'*Union* ne consacre pas moins de trois

articles au discours du duc et voici comment elle relève l'allusion au drapeau tricolore :

« Ah ! s'il y a quelqu'un parmi nous qui devrait rester silencieux devant ce drapeau, c'est vous prince ! Nous pouvons le respecter malgré les fautes et les folies accomplies sous son ombre, parce qu'il nous rappelle le sang généreusement versé pour le service du pays; mais à ces souvenirs vient se mêler pour vous, prince, l'amertume d'un passé qui n'est pas exempt de remords. »

Vous avez des ancêtres dont il n'est pas bon d'évoquer la mémoire. Le drapeau tricolore voile leur face, n'agitez pas ses plis si vous ne voulez point troubler la paix des tombeaux. Ce drapeau, dans votre maison, a été un signe de félonie, il ne vous appartient pas de l'invoquer comme un signe de concordat et d'union entre les Français qui ont reçu de vous, hélas ! l'exemple de la division et de la révolte.

Prince, vous venez de rompre avec nous, avec votre propre famille, avec le chef de votre race; cette rupture, nous ne l'avons pas appelée, nous nous sommes imposé de pénibles efforts afin de la conjurer. Elle est votre œuvre et vous en assumez toute la responsabilité devant la France et devant l'histoire. »

Sans être aussi sévère, le *Français* adresse cependant un reproche au duc. Il regrette « non ce qu'il a dit, mais ce qu'il n'a pas dit » et aurait désiré trouver « à côté de la déclaration en faveur du drapeau tricolore, quelques mots sur la gloire de l'ancienne France, sur les armées du drapeau blanc. » Le *Français* n'attribue pourtant pas cette omission à une « volonté préméditée. »

Selon le *Temps*, le duc d'Aumale n'a remporté qu'un succès négatif malgré les excellentes intentions de son discours.

Sans se prononcer sur le mérite de ce discours, la *France* constate que le duc a été « assez froidement reçu par la droite. . . . A un certain moment même, des sourires quelque peu railleurs ont accueilli une phrase malencontreuse qui prouvait que le discours débité par le prince n'était rien moins qu'improvisé. »

Voici l'appréciation de l'*Ordre* : « M. le duc d'Aumale est, en politique, un véritable cœur d'artichaut. Il a des feuilles pour tout le monde, pour M. Gambetta et pour M. Thiers, pour la République et pour la Restauration, pour son ami M. d'Audiffret et pour son camarade M. Trochu, pour la commission et pour les adversaires de la commission. Son discours d'hier est comme une table éclectique où peuvent s'asseoir côte à côte infidèles et croyants. On y trouve du gras et du maigre selon les goûts, le turbot de la dévotion et la côtelette du scepticisme. »

La *Presse* croit que si le duc « n'a pas justifié, comme orateur, les exagérations bruyantes de ses amis et de ses flatteurs, il n'a point motivé les dédaigneuses critiques de ceux qui ne jugent qu'avec un parti pris. » La *Presse* se refuse d'ailleurs à voir « dans le discours du duc l'acte d'un prétendant ou celui d'un candidat. »

La *Patrie* formule à peu près la même opinion.

La *Liberté* trouve que le discours du duc « a été sobre, savant et d'une véritable éloquence militaire. Il n'en a pas moins, comme tous les autres, le défaut de n'être qu'un discours traitant un peu trop de généralités et s'écartant souvent du sujet à traiter. »

Les journaux américains paraissent inquiets du retard que met l'Angleterre à prendre une décision. Ils craignent que l'Angleterre ne trouve les amendements inadmissibles.

Le *New-York Herald* dit que M. Fish donnera probablement sa démission après la ratification du traité.

Nous recommandons à l'attention du lecteur les nouvelles d'Espagne que nous donnons plus loin. — A. R.

On lira plus loin le compte-rendu d'une réunion électorale qui a eu lieu avant-hier, à Douai, et dans laquelle M. Bergerot a nettement affirmé la signification de sa candidature.

Nous ne saurions trop le répéter, il ne s'agit point, dans cette élection, de décider entre telle ou telle forme de gouvernement, il s'agit de savoir si le département du Nord veut la continuation de l'essai loyal avec la majorité de l'Assemblée nationale, ou la proclamation définitive et immédiate de la république gambettiste.

Pour nous, le nom de M. Deregnacourt, patronné par les organes les plus avancés du radicalisme, veut dire : révolution.

Le succès de la candidature de M. Bergerot serait, au contraire, l'acclamation de cette politique modérée et conservatrice, qui a sauvé la France des fureurs de la démagogie, de la Commune : voilà pourquoi nous la soutenons de toute l'énergie de nos convictions.

Au corps électoral de se prononcer.

ALFRED RESOUD.

Le devoir et le paradoxe.

Il y a d'honnêtes gens, conservateurs convaincus, qui, partisans déclarés de l'essai loyal, veulent poursuivre cet essai, non avec des conservateurs, comme eux, mais avec des radicaux. La République sans républicains ne leur suffit plus; elle n'est pas assez colorée; elle manque de ce nerf que possédaient à un aussi haut point les révolutionnaires de la grande tradition; il leur faut autre chose. Ils n'aiment point Gambetta; il leur fait peur, et, au temps de sa dictature, ils étaient ses plus acharnés adversaires. Mais plutôt que de donner leur voix au candidat qui réserve la question constitutionnelle pour ne s'occuper que des intérêts urgents du pays, ils annoncent l'intention de voter pour l'ami du dictateur, pour celui qui veut imposer à la France l'idée républicaine.

Et que le lecteur ne se récrie point.

Ceci n'est nullement de la fantaisie. L'acquis que nous traçons est fait à la ressemblance du modèle.

Les hommes, dont nous parlons, sont très clairs, il est vrai; ils sont peut-être deux ou trois par ville, mais ils tiennent à leur idée, ils la défendent opiniâtement contre leurs millions amis et aucune considération ne la leur fera lâcher.

Nous les avons connus légitimistes ou orléanistes; ils ont été et ils sont encore les amis les plus dévoués de l'ordre et de la religion, mais ils ont une peur atroce du changement, et ils veulent la République, quand même, par cette raison que la République est la forme du gouvernement existant. Pour la renverser, il faudra, selon eux, une révolution nouvelle, une guerre civile. Conseillons, disent-ils, améliorons ce que nous avons, et ils ne s'inquiètent point de savoir, si ce que nous avons peut être amélioré, si surtout peut être amélioré. Ils sont contentent de ce jeu d'esprit, et ils établissent là-dessus le fondement d'une politique républicaine perpétuelle, bien honnête, bien modérée, essentiellement catholique, car ils tiennent surtout à un gouvernement catholique. Ils ne considèrent ni le passé, ni le présent de la France et du parti républicain; ils ne voient que leur idée, sans tenir compte des faits et du mouvement des intelligences.

Nous nous permettons de conseiller à ces esprits chercheurs, mais fort enclins au paradoxe, la lecture de certain livre de Joseph de Maistre. Dans ses *considérations sur la France*, le grand écrivain s'élève en termes très énergiques contre ceux qui veulent maintenir notre pays à l'état de révolution, par peur de la révolution. Il leur consacre même un chapitre particulier et ne leur ménage pas les duretés. On croirait qu'il écrit pour notre époque. Ecoutez :

« C'est un sophisme très ordinaire à cette époque, d'insister sur les dangers d'une contre-révolution, pour établir qu'il ne faut pas en revenir à la monarchie. »

« Un grand nombre d'ouvrages destinés à persuader aux Français de s'en tenir à la République, ne sont qu'un développement de cette idée. Les auteurs de ces ouvrages s'appuient sur les maux inséparables des révolutions; puis, observant que la monarchie ne peut se rétablir en France sans une nouvelle révolution, ils en concluent qu'il faut maintenir la République. »

« Ce prodigieux sophisme, soit qu'il tire sa source de la peur ou de l'envie de tromper, mérite d'être soigneusement discuté. »

« Les mots engendrent presque toutes les erreurs. On s'est accoutumé à donner le nom de contre-révolution au mouvement quelconque qui doit tuer la révolution; et par-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 31 MAI 1872

— 26 —

LA TERRE PROMISE (1)

PREMIÈRE PARTIE

LE DOIGT DE DIEU.

CHAPITRE XXXI.

L'Aveu

— Voyons, mon enfant, continua Morin d'une voix pleine d'affection et de tendre reproche, n'as-tu donc plus confiance en moi ? Est-ce que tu ne m'aimes plus ? Est-ce que je ne suis plus ton père ?

— Ah ! toujours, toujours, murmura Amaury en pressant avec désespoir contre ses lèvres, les mains tremblantes du vieux Morin.

— Eh bien ! alors pourquoi me faire

un mystère... — Mon fils, mon Amaury, continua-t-il d'un ton suppliant, ouvre-moi ton cœur... Tu as des chagrins, n'est-ce pas ?

Le jeune homme frémit.

— Oui, tu as des chagrins, poursuivit André avec anxiété, crois-tu que je ne l'ai pas deviné?... mais il m'a suffi de te regarder pour en être convaincu!...

— Pauvre enfant, reprit-il, comme son visage a pâli ! comme le feu de ses regards s'est rapidement éteint ! Amaury, je veux que tu m'apprennes tout; tu souffres, et je réclame ma part dans tes souffrances.

— Ne m'interroge pas, répondit son fils en essayant de se dégager des bras du vieillard.

— Que t'est-il arrivé ? interrompit M. Morin : que te faut-il pour être heureux ?... Est-ce ma fortune ? Elle est à toi ! ma vie, je te la donne ! Mais, au nom du ciel, réponds ! réponds !

Amaury ouvrit la bouche, mais, près de sortir de son cœur, son secret expira sur ses lèvres.

— Oh ! jamais, jamais ! dit-il.

André avait suivi ce mouvement avec une douloureuse anxiété.

— Mais s'as-tu bien que tu m'épouvantes, dit-il à son fils ? Quels secrets, quels chagrins as-tu donc que tu ne puisses me confier ? Amaury, oh ! non, c'est impossible, et cependant ton trouble, ton silence obstiné... aurais-tu commis quelque action que tu rougirais d'avouer ?...

— Oh ! mon père... quelle pensée !... s'écria vivement Amaury.

— Pardon, pardon, mon fils, mais aussi c'est ta faute, pourquoi ne pas tout m'apprendre ? Tiens, continua-t-il, en approchant de son front une des mains du jeune avocat, n'est-ce pas que c'est du feu que j'ai là. Oh ! tu ne saurais deviner combien je souffre ! Parle, parle, je te le demande à genoux.

Et il fit un geste pour se précipiter aux pieds d'Amaury.

Celui-ci l'arrêta.

Un moment de silence eut lieu encore.

— Eh bien ! dit André avec un regard suppliant.

Le jeune avocat détourna la tête.

— Ainsi, tu persistes toujours à se taire ? reprit Morin.

Amaury ne répondit pas.

— Cependant tu vois mes larmes... Et il pleurait en parlant ainsi.

Son fils se cacha le visage dans les mains pour ne pas voir pleurer son père.

— Rien ne le touche, continua ce dernier en sanglotant oh ! je te l'avais dit, Amaury, tu ne m'aimes plus; non, tu ne m'aimes plus !

— Eh bien ! tu vas tout connaître, reprit Amaury vaincu par les sanglots d'André, oui, mon père, je vais tout te dire.

Et il raconta à M. Morin la rencontre qu'il avait faite de Mlle d'Hauterive, chez une pauvre veuve, comment il l'avait aimée sans savoir qu'elle était com-

ment il l'avait retrouvée chez M. de Rieux, son parent; comment son amour avait grandi dans leurs fréquentes entrevues; comment il était parvenu à toucher son cœur, et comment l'orgueil inflexible du duc avait enlaidi sa félicité.

Enfin, il apprit tout à son père, tout, à l'exception du noble motif qui avait rompu son mariage.

Mon pauvre fils, dit André en pressant Amaury sur son cœur; quoi ! c'était là ce mystère que tu me cachais ? Et cette jeune fille t'aime ? continua-t-il : et c'est le duc qui s'oppose à votre bonheur ? Eh bien ! j'irai le trouver, moi; oui, tout duc qu'il est, je lui parlerai, je le conjurerai d'avoir pitié de mon enfant, de ne pas me le tuer, et... et quelque chose me dit que je parviendrai à le fléchir.

— Non, non, tu n'iras pas, s'écria le jeune avocat, pâlisant d'effroi à la pensée que M. de Rieux n'instruisit André de la condition qu'il avait mise à son union avec Mlle d'Hauterive; non, non, tu n'iras pas, je ne le veux point.

Morin ne répondit pas.

Son projet de se présenter chez le duc était irrévocable.

CHAPITRE XXXII.

La Rencontre.

Depuis quelque jours, il n'était bruit à Paris que de la solennité qui se préparait au Théâtre-Italien. Une représenta-

tion au bénéfice d'une cantatrice célèbre qui partait pour Vienne le lendemain de ses adieux à un public dont elle était l'idole, promettait de réunir toutes les illustrations du chant. Un début attendu depuis longtemps devait ajouter encore à l'intérêt déjà si vif de cette fête offerte à l'aristocratie de la naissance et de la fortune, par l'aristocratie du talent. La prima dona la plus renommée de l'Italie, la reine du théâtre de la Scala, la diva du théâtre Saint-Charles, avait voulu payer ce tribut de sympathie à l'échancriste qui allait prendre congé de l'admiration et des bravos parisiens. La débutante était au dire des dilettanti qui l'avaient entendue à Naples, à Milan et à Bologne, la cantatrice la plus merveilleuse qui eût encore chaussé le cothurne.

Quant à sa beauté, les métaphores les plus hardies, les images les plus hyperboliques leur paraissaient faibles et incolores. — Raphaël, selon eux, eût été seul digne de reproduire ses traits à la toile.

Sa vie était tout un roman. Elevée dans les montagnes de la Calabre, Coletta Monti, pendant quinze ans, n'avait connu que les sours grondements du tonnerre, les sifflements du vent et le bruit des torrents écumeux. Pendant quinze ans, le cri strident de l'aigle, le roucoulement de la colombe, et le gazouillement des fauvettes avaient apporté à son oreille des harmonies toujours écoulées avec plaisir.

(1) Ce roman a été publié pour la première fois dans le journal l'Union de 1848.